



Journal du Ram Itinérant

N°7

Juillet, Août, Septembre
2018

Ram Itinérant
2 Chemin Saint Pierre
03410 PREMILHAT
04 70 06 09 66
ram.premilhat@orange.fr

Lamaids

Lignerolles

Prémilhat

Quinssaines

Teillet-Argenty

Abracada ... Ram



... Du côté du Ram Itinérant ...

Edito :

Le samedi 2 juin, le Ram itinérant a soufflé ses deux premières bougies sous un tonnerre d'applaudissements !

Ce fut une journée de fête ponctuée de jeux, de spectacles, d'ateliers, de découvertes, ..., où petits et grands se sont amusés ...

Tout au long de la journée, les participants ont été amenés à choisir entre trois propositions pour trouver le nom du Ram. En fin d'après-midi, le résultat a été proclamé et « Abracada ... Ram » l'a emporté largement devant « Pimponnelle » et « Api & Reinette ».

Ce fut une journée riche en rencontres, en activités et en émotions qui ne fut possible que grâce à l'énergie d'une équipe d'assistantes maternelles et de mamans sous la houlette de la responsable du Ram. Un grand merci à vous toutes pour cette belle réussite !

Rubrique :

Edito

Les transmissions, un véritable enjeu pour les parents et les professionnels

Du nouveau du côté de la formation professionnelle

Retour du café rencontre « 1, 2, 3 Prévention »

A retenir ...

A vos agendas ...

Retour en images



Les transmissions, un véritable enjeu pour les parents et les professionnels

De quoi s'agit-il ? Qui est responsable de l'enfant pendant les transmissions ?

Les transmissions ont pour objectif de mieux connaître l'enfant afin d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil. Les transmissions des professionnels portent sur différents volets : les éléments physiologiques de l'enfant (santé, soins, alimentation, change, sommeil) particulièrement importants chez les bébés. Puis, sur les qualités subjectives de la journée de l'enfant concernant plutôt son humeur, son plaisir d'être là. Elles peuvent être enrichies par des anecdotes sur la journée de l'enfant : des retours d'observation sur ses activités, ses découvertes ou ses interactions avec les autres enfants. En variant le plus possible les thèmes abordés avec les parents, les professionnels les autorisent implicitement à parler de sujets qu'ils n'auraient pas forcément eu l'idée d'aborder.

En outre, les transmissions ne doivent pas être que négatives. Ce qui reviendrait à stigmatiser l'enfant et ses parents. Si un enfant est agressif et turbulent alors que ce n'est pas son comportement habituel, il serait plus judicieux d'aborder le sujet avec les parents sur le vécu émotionnel de l'enfant. « Votre enfant a l'air plus tendu que d'habitude, il lui est difficile de jouer avec les copains, de coopérer, ... » Décrire un ressenti va induire des parents une réponse empathique. Le parent va vouloir comprendre ce qui se passe et parler peut être d'un sujet qui perturbe la cellule familiale, sujet dont il n'avait pas l'intention d'aborder au départ.

Chaque assistante maternelle propose aux familles un système de transmission qui lui convient (cahier, à l'oral, ...). Or, chaque parent est unique et communiquer avec eux est un travail sur-mesure, à la carte, car leurs attentes varient d'une personne à l'autre et d'un jour à l'autre.

Qui est responsable de l'enfant lorsque les parents sont au domicile de l'assistante maternelle (soit lorsque ceux-ci déposent leur enfant, soit lorsque ceux-ci viennent le chercher) ? L'article 1242 du code civil stipule que « le père et la mère, en tant qu'ils exercent l'autorité parentale, sont solidairement responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux. » Autrement dit, du moment que l'assistante maternelle n'a pas ou n'a plus la garde de l'enfant puisque les parents sont présents, ces derniers ont la responsabilité de leur enfant. Il est à préciser, quand même, que les règles de l'assistante maternelle à son domicile s'appliquent toujours même si les parents sont présents et qu'elle est en droit d'expliquer à l'enfant qu'il ne respecte pas ou plus les règles de la maison.

En résumé, la communication entre parents et assistante maternelle est une composante importante de l'accueil du jeune enfant. Elle s'établit au quotidien à travers des échanges qui permettent aux adultes de prendre le relais avec l'enfant. Bien que brèves, leur teneur et leur qualité peuvent avoir une réelle influence sur l'accompagnement de l'enfant.

A suivre au prochain numéro, « Les dommages causés par les mineurs gardés »



Du nouveau du côté de la formation professionnelle ...

Les assistantes maternelles ont droit à la formation professionnelle, dans le cadre du plan de formation ou en mobilisant leur compte personnel à la formation. C'est à l'Institut IPERIA qu'il incombe de déployer l'offre de formation, et à l'Agefos-PME de prendre en charge son financement.

Le plan de formation :

- Se fait en accord avec un de vos employeurs qui devient alors l'employeur facilitateur,
- Est composé de 58 heures de formation (auparavant, 48 heures),
- D'une rémunération maintenue si la formation a lieu pendant le temps d'accueil,
- D'une allocation de formation si celle-ci a lieu hors du temps d'accueil.

Le compte personnel à la formation :

- Seul ou en concertation avec vos employeurs
- 24 heures par an
- Rémunération si la formation a lieu pendant le temps d'accueil
- Pas d'allocation de formation si celle-ci a lieu hors du temps d'accueil

L'Institut IPERIA a développé, en 2018, des modules pour construire des parcours blocs certifiants afin d'élargir et valoriser vos compétences auprès des particuliers employeurs. Les blocs certifiants permettent la certification d'un ensemble de compétences et la possibilité de cumuler des blocs pour obtenir le titre « Assistante Maternelle », titre de niveau V au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Le ram vous propose d'organiser, dans ses locaux, à Prémilhat, des formations professionnelles hors des temps d'accueil (le samedi) sur le dernier trimestre de l'année. Les thèmes proposés sont :

- Gestion du stress et relaxation (14 heures, soit 2 jours)

Objectifs : Repérer la notion de stress dans son activité, Gérer au quotidien les influences négatives du stress

Points clés : Connaître les manifestations, symptômes et conséquences du stress sur soi et son entourage familial et professionnel ; Identifier les agents « stressés » afin de favoriser leur contrôle ; Mettre en pratique des techniques de relaxation utilisables au quotidien.

- Préparation du certificat « Prévention des risques liés à l'activité physique » (PRAP) option petite enfance (21 heures, soit 3 jours)

Certificat délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Objectifs : Exercer son métier en toute sécurité ; Proposer des améliorations techniques et organisationnelles visant à prévenir les risques liés à l'activité physique.

Points clés : Se positionner en tant qu'acteur de la prévention de ces risques : Analyser sa situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues ; Participer à la maîtrise des risques dans son contexte professionnel.

- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres (14 heures, soit 2 jours)

Objectifs : Développer une écoute de soi pour mieux écouter l'autre ; Prévenir les malentendus en identifiant les limites entre vie privée et vie professionnelle.

Points clés : Etre à l'écoute de soi et des autres pour déceler les difficultés ; Connaître son rythme et adapter ses activités pour se préserver ; Faire le bilan de son état d'esprit après une intervention.

Si vous désirez suivre d'autres thèmes de formation et / ou si une ou des formations citées ci-dessus vous intéressent, contacter le Ram avant le 12 juillet 2018, au 04 70 06 09 66 (laisser un message), ram.premilhat@orange.fr, ou compléter et retourner le document joint avant le 06 juillet.



Retour du café rencontre « 1, 2, 3 prévention »

Madame Magnet, infirmière PMI du Conseil Départemental, est intervenue, le vendredi 25 mai, au centre social de Saint Martinien, sur le thème « 1, 2, 3 Prévention ». Au près d'un public attentif, elle a abordé les bienfaits et les dangers du soleil sur notre peau et nos yeux mais a aussi alerté l'auditoire de l'influence néfaste des écrans chez les plus jeunes. Ce fut une rencontre riche en conseils et en astuces. De la documentation sur cette rencontre est disponible sur demande au Ram.

Si vous avez envie d'aborder des sujets particuliers, n'hésitez pas à en parler au Ram et / ou au Centre social pour que nous puissions les mettre en place.



A retenir

Le Ram Itinérant est ouvert le matin, sauf exceptions :

- Les semaines paires
Temps d'animation les mardis à Quinssaines et les jeudis à Lignerolles de 9h30 à 11h30
Temps administratif au Ram ou au Centre social les vendredis
Temps d'accueil du public les samedis de 9h à 12h30
- Les semaines impaires
Temps d'animation les mardis à Prémilhat et les jeudis à Teillet-Argenty de 9h30 à 11h30
Temps administratif au Ram ou au Centre social les mardis
Temps d'accueil du public les samedis de 9h à 12h30

Attention, ce planning peut être amené à être modifié par nécessité de services.

Le Ram Itinérant est fermé tous les lundis et mercredis.

Le Ram Itinérant sera fermé le 13, 14, 20, 21 et 24 juillet et du 6 au 27 août.

Vous pouvez envoyer un mail à ram.premilhat@orange.fr ou laisser un message sur le répondeur. Une réponse vous sera apportée dès que possible.



A vos agendas ...

- ☞ **Samedi 8 septembre, de 10h à 11h30, café rencontre au Ram à Prémilhat sur les projets et animations du Ram pour l'année 2018-2019.**
- ☞ **A partir du mardi 18 septembre**, reprise des temps d'animation, à Quinssaines.
- ☞ **Samedi 24 novembre, de 9h à 17h, journée départementale des assistants maternels**, 9ème édition, à Saint Germain des Fossés, sur le thème « une journée d'émotions » - Co-voiturage possible – *Renseignements et inscriptions auprès du Ram.*

Retour en images : de avril à juin 2018

Pas disponible sur Internet

Retour en images : l'anniversaire du Ram, 2 juin 2018

Pas disponible sur Internet

Assistante Maternelle : Développez vos compétences

Vous souhaitez acquérir une compétence spécifique pour répondre au mieux aux besoins de vos employeurs ? Des modules de formation continue sont conçus et mis en œuvre pour vous accompagner dans votre développement professionnel.

Entièrement prises en charge, accessibles sans condition d'ancienneté, près de chez vous ou à distance, les formations s'adaptent à vos besoins et à votre rythme de vie. Et rappelez-vous, vos compétences sont étendues et votre rémunération est maintenue lors des formations sur les temps d'accueil ou vous percevez une allocation de formation lorsque la formation a lieu en dehors des temps d'accueil.

Pour le dernier trimestre de l'année 2018, le Ram vous propose de vous former dans les locaux du Ram, à Prémilhat, le samedi.

Je vous remercie de compléter et de retourner le coupon-réponse ci-dessous au Ram pour le 12 juillet au plus tard.

✂-----

Nom :

Prénom :

Je suis intéressée pour suivre la formation* :

- Gestion du stress et relaxation (14 heures, soit 2 jours)
- Préparation du certificat « Prévention des risques liés à l'activité physique » (PRAP) option petite enfance (21 heures, soit 3 jours)
- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres (14 heures, soit 2 jours)

Je suis disponible pour suivre la formation* :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> samedi 29 septembre | <input type="checkbox"/> samedi 6 octobre |
| <input type="checkbox"/> samedi 13 octobre | <input type="checkbox"/> samedi 20 octobre |
| <input type="checkbox"/> samedi 27 octobre | <input type="checkbox"/> samedi 3 novembre |
| <input type="checkbox"/> samedi 10 novembre | <input type="checkbox"/> samedi 17 novembre |
| <input type="checkbox"/> samedi 24 novembre | <input type="checkbox"/> samedi 1 ^{er} décembre |
| <input type="checkbox"/> samedi 8 décembre | <input type="checkbox"/> samedi 15 décembre |

**Cocher la ou les proposition(s) qui vous conviennent*